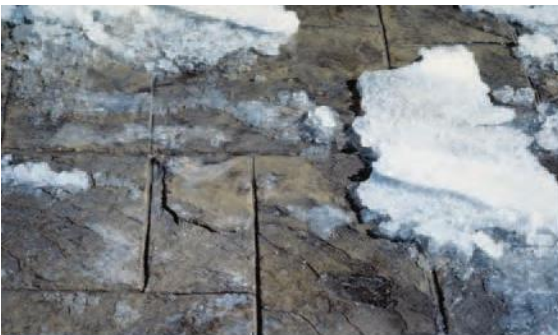
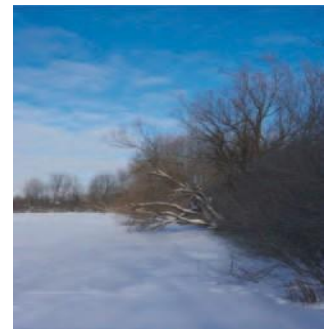




# Prolongez la saison de construction avec le béton praticable par tous les temps

MixCE est spécialement conçu pour tolérer des conditions plus froides que celles tolérées par le béton traditionnel. Il accélère également le temps de prise, ce qui offre une protection précoce contre les températures glaciales.



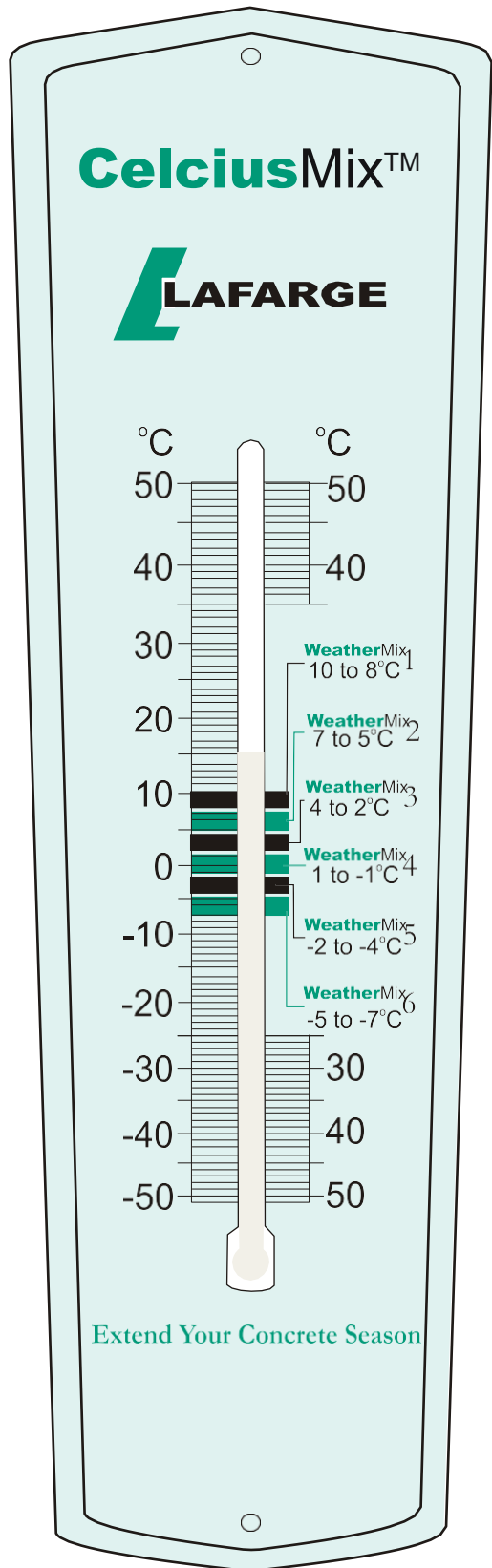
Adapté aux climats froids, MixCE est adapté aux entreprises de construction résidentielle, aux entreprises commerciales et industrielles, aux entreprises de conception et aux propriétaires et entrepreneurs.

- ‡ Réduit ou élimine le temps de chauffage et de protection par temps froid.
- ‡ Prolonge la saison de construction au cours des mois d'hiver.
- ‡ La maîtrise du temps de prise permet une finition plus rapide des dalles et une réduction des coûts de main-d'œuvre pour les entrepreneurs.
- ‡ Une maniabilité supérieure avec une réduction de la ségrégation et du ressuage.
- ‡ Caractéristiques de finition supérieures pour les ouvrages plats et les surfaces coulées.
- ‡ Résistance initiale élevée et résistance à la rupture disponibles.
- ‡ Satisfait aux exigences de performance des spécifications CSA et ACI.

# Characteristics

CelciusMix ne contient pas de chlorure de calcium ni aucun autre ingrédient contenant du chlorure ajouté intentionnellement. Il s'agit donc d'un excellent choix pour tout béton en contact avec des surfaces en acier.

CelciusMix n'amorcera ni ne favorisera la corrosion de l'armature en acier prise dans le béton et les systèmes de plancher et de toit en acier galvanisé. Bien au-dessus des normes de l'industrie en matière de durabilité face au gel et au dégel, offrant une maniabilité, une pompabilité et une mise en œuvre supérieure avec des temps de prise du béton accélérés.



## Placement

CelciusMix peut être mis en œuvre avec une goulotte de camion, un panier, une pompe ou un convoyeur.

La mise en œuvre de CelciusMix doit satisfaire à la norme CSA *Concrete materials and methods of concrete construction* (CNA/CSA-A23.1-04), en particulier la section 7, « Placing, finishing, and curing concrete » (Mise en œuvre, finition et cure du béton).

